

The background of the entire page is a collage of industrial laboratory scenes. It features various pieces of equipment, including large metal frames, pipes, and what appear to be testing chambers or furnaces. The lighting is dramatic, with strong highlights and deep shadows, creating a sense of a high-tech environment. Overlaid on this collage are large, semi-transparent geometric shapes: a large red triangle on the left side and a blue triangle on the top right corner. The text 'CATALOGUE 2026 v.1' is positioned on the left side, within the red triangle area.

CATALOGUE
2026 v.1

XETA
TECHLINE

TECHLINE

SOMMAIRE

À propos de Xeta	3
Pourquoi choisir nos outils ?	4
Caméras d'inspection	6
Équipements	9
Projecteurs de chantier	13
Prix public HT	20



Spécialiste de l'éclairage solaire et de solutions pratiques pour les professionnels, notre entreprise existe depuis 20 ans et propose une large gamme de produits innovants et performants. Nous offrons des solutions d'éclairage solaire durables, ainsi que des prises encastrables pour optimiser vos espaces de travail et de vie. XETA propose aussi une gamme d'outillage innovant incluant des caméras d'inspection, des projecteurs de chantier, des aiguilles pour tirer les gaines... Et aussi une gamme de sonorisation adaptée aux besoins des professionnels, alliant performance et simplicité d'utilisation. Qualité, innovation et praticité sont au cœur de notre engagement.



RÉACTIVITÉ

Chaque demande compte ! Nous mettons un point d'honneur à vous apporter des réponses rapides et adaptées.



COMPÉTITIVITÉ

Dans un marché en constante évolution, nous restons à la pointe de l'innovation pour vous offrir des produits et services au meilleur rapport qualité-prix.



SATISFACTION

Notre priorité est de garantir une expérience exceptionnelle à chaque client : comprendre leurs besoins, offrir des solutions adaptées et dépasser leurs attentes à chaque étape.



DISPONIBILITÉ

Nous nous engageons à maintenir une disponibilité constante de nos produits, ainsi qu'une livraison rapide et fiable, afin de répondre rapidement à la demande de nos clients.



INNOVATION

Nous cherchons constamment à innover pour offrir des produits et services toujours plus performants et adaptés aux besoins de nos clients.



QUALITÉ

Nous nous engageons à offrir des produits fiables, durables et conformes aux normes les plus élevées, pour garantir une satisfaction toujours au-delà de vos attentes.

Xeta Techline, l'outillage développé pour les installateurs

Sur chantier, chaque minute compte. La gamme Xeta Techline a été conçue pour aider les professionnels à intervenir plus vite, plus proprement et avec plus de sérénité, même dans les situations les plus contraignantes.

Inspection visuelle, accès aux espaces restreints, tirage et guidage, éclairage de travail, équipements pratiques... Nos solutions répondent à un objectif simple : vous apporter des outils fiables, efficaces et faciles à prendre en main, adaptés aux réalités du terrain.

Parce qu'un bon outil ne doit pas compliquer le geste, Techline privilégie des fonctionnalités utiles, une ergonomie évidente et une mise en œuvre rapide — pour rester concentré sur l'essentiel : la qualité de votre installation.



EFFICACITÉ

Des outils conçus pour aller droit au but : repérer, accéder, guider, tirer, éclairer... sans perte de temps.



FIABILITÉ

Des produits pensés pour une utilisation régulière, avec des performances constantes et une vraie logique "pro".



PRATICITÉ

Des solutions compactes, mobiles et simples à déployer, pour travailler efficacement dans toutes les configurations.



SÉCURITÉ

Mieux voir, mieux contrôler, intervenir avec plus de précision : pour limiter les imprévus et travailler plus sereinement.



DISPONIBILITÉ

Une gamme structurée et suivie, avec une logique de réassort et de livraison rapide pour répondre aux besoins du terrain.





Techline,
une gamme d'outils
pour répondre à tous vos
besoins opérationnels :
fiables, simples à utiliser,
et adaptés aux contraintes
du chantier.



TECHLINE

**NOS SOLUTIONS
D'ACCÈS AUX ESPACES
RESTREINTS**

FERRET PRO

CAMÉRA D'INSPECTION

PRIX HT CONSEILLÉ : 280,40 €

CFWF50A2



Le Ferret PRO est un outil d'inspection professionnel, il va vous aider à effectuer des inspections visuelles plus faciles, plus rapide et plus sûres.

Grâce à une application, vous pourrez visualiser en direct ce que vous êtes entrain de filmer. Si vous avez besoin de localiser et de tirer des câbles lourds dans des espaces clos, le Ferret PRO est l'outil parfait.

RÉSOLUTION	720p HD
AUTONOMIE	jusqu'à 90min
RECHARGE	80 min
TEMPÉRATURE	0 - 35°C
DIMENSIONS	80 x 32 mm
POIDS	0,33 kg

+ INCLUS AVEC VOTRE FERRET PLUS



Étui rembourré en EVA



La caméra Ferret Pro IP67



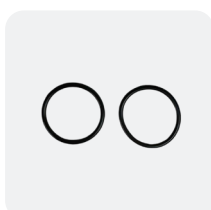
Col de cygne flexible et tige



Crochets, aimants et adaptateurs



Câble de charge USB-C



Joints toriques de rechange et manuel d'instruction

- ▶ Point d'accès Wifi intégré jusqu'à 15 m
- ▶ Objectif à mise au point variable
- ▶ Angle de vue à 90°
- ▶ Sans fil
- ▶ Mémoire intégrée



ACCESSOIRES DISPONIBLES



Perche télescopique



Fixation de poignet

MANUELS
D'UTILISATION ET
FICHES TECHNIQUES :



FERRET PLUS

CAMÉRA D'INSPECTION

PRIX HT CONSEILLÉ : 388,50 €

CFWF50P



Le Ferret PLUS, contrairement au Ferret PRO possède un détecteur de tension sans contact. Il vous permettra de détecter les câbles sous tension avec une très grande portée.

Grâce à une mémoire intégrée vous pourrez enregistrer des vidéos même hors de portée Wifi, dans les conduits métalliques, sous terre ou sous l'eau.

RÉSOLUTION	720p HD
AUTONOMIE	jusqu'à 90min
RECHARGE	80 min
PORTÉE CAPTEUR DE TENSION	≈ 50-1000V AC
TEMPÉRATURE	0 - 35°C
DIMENSIONS	80 x 32 mm
POIDS	0,33 kg

+ INCLUS AVEC VOTRE FERRET PLUS



Étui rembourré en EVA



La caméra Ferret Pro IP67



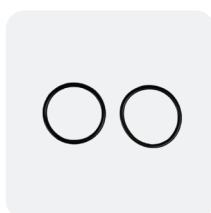
Col de cygne flexible et tige



Crochets, aimants et adaptateurs



Câble de charge USB-C



Joints toriques de recharge et manuel d'instruction

- ▶ Point d'accès Wifi intégré jusqu'à 15 m
- ▶ Détecteur de tension sans contact
- ▶ Objectif à mise au point variable
- ▶ Angle de vue à 90°
- ▶ Sans fil
- ▶ Mémoire intégrée



ACCESSOIRES DISPONIBLES



Perche télescopique



Fixation de poignet

MANUELS
D'UTILISATION ET
FICHES TECHNIQUES :





Dispositifs de guidage gradués pour passer les gaines et autres éléments dans les cloisons, doublages...

EASY-GRIP

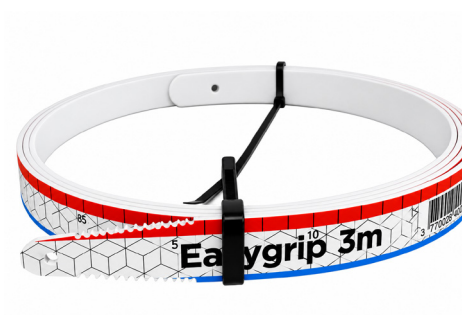
AIGUILLE POUR GAINES

PRIX HT CONSEILLÉ : 69,30 €

EASYGRIP



MATIÈRE	Plastique non conducteur – PVC-U à mémoire de forme
ÉPAISSEUR	3 mm
GARANTIE	2 ans
DIMENSIONS	2,95m x 25mm
POIDS	600 g



EASY-GRIP DUAL

KIT DOUBLE AIGUILLE GRADUÉE

PRIX HT CONSEILLÉ : 94,50 €

626178



MATIÈRE	Plastique non conducteur – PVC-U à mémoire de forme
ÉPAISSEUR	3 mm
GARANTIE	2 ans
DIMENSIONS	2,95m x 25mm (Easy-grip 3.3) 1,5m x 25mm (Easy-grip 2.2)
POIDS	600 g (Easy-grip 3.3) 300 g (Easy-grip 2.2)



2 AIGUILLES
1 x 3 MÈTRES
1 x 1,5 MÈTRES

MANUELS
D'UTILISATION ET
FICHES TECHNIQUES :





TECHLINE

NOS ÉQUIPEMENTS

TOURIX1

LAMPE TOUR DE COU LED RECHARGEABLE ORIENTABLE ET FLEXIBLE

PRIX HT CONSEILLÉ : **73,50 €**

201002



TPS DE RECHARGE MOYEN	4h (sur port USB)
AUTONOMIE	jusqu'à 10h en mode mini
BATTERIE	Li-ion 800mAh / 3,7 V
GARANTIE DE LA BATTERIE	6 mois
ORIENTATION DIFFUSEURS	articulés sur 90°
T° DE FONCTIONNEMENT	-20°C ~ 45°C
DURÉE DE VIE LED	50 000h*
PUISSANCE (W)	2 x 3 W
FLUX LUMINEUX	De 100 à 500 lm sur 360°
COULEURS (K)	6000
DIMENSIONS	270 x 250 x 40 mm
POIDS	0,175 kg

*Selon données du fabricant des LED



TOURIX2

LAMPE TOUR DE COU LED RECHARGEABLE DÉBROCHABLE

PRIX HT CONSEILLÉ : **42,00 €**

201003



TPS DE RECHARGE MOYEN	4h (sur port USB)
AUTONOMIE	jusqu'à 10h en mode mini
BATTERIE	Li-ion 800mAh / 3,7 V
GARANTIE DE LA BATTERIE	6 mois
ORIENTATION DIFFUSEURS	articulés sur 90°
T° DE FONCTIONNEMENT	-20°C ~ 45°C
DURÉE DE VIE LED	50 000h*
PUISSANCE (W)	3 W
FLUX LUMINEUX	300 lm
COULEURS (K)	6500
DIMENSIONS	230 x 130 x 30mm
POIDS	0,175 kg

*Selon données du fabricant des LED



MANUELS
D'UTILISATION ET
FICHES TECHNIQUES :



OBIWAN

LAMPE LED RECHARGEABLE ORIENTABLE ET TÉLESCOPIQUE

PRIX HT CONSEILLÉ : 120,80 €

401063



TPS DE RECHARGE MOYEN	5h
AUTONOMIE	jusqu'à 12h en mode mini
BATTERIE	Li-ion 1800mAh / 3,7 V
GARANTIE DE LA BATTERIE	6 mois
ORIENTATION DIFFUSEURS	articulés sur 90°
T° DE FONCTIONNEMENT	-5°C ~ 40°C
DURÉE DE VIE LED	75 000h*
PUISSANCE (W)	10 W
FLUX LUMINEUX	1000 lm sur 270°
COULEURS (K)	6500
DIMENSIONS	Ø63,2 x 280mm (replié) Ø276 x 1000mm (déplié)
POIDS	0,740 kg

*Selon données du fabricant des LED



Batterie rechargeable sur secteur avec câble USB-C fourni. À utiliser comme lampe de table, de bureau ou baladeuse portable avec 3 niveaux de luminosité.

MANUELS
D'UTILISATION
ET FICHES
TECHNIQUES :



TABIX

TABOURET TÉLESCOPIQUE REPLIABLE

PRIX HT CONSEILLÉ : 26,30 €

201001



MATIÈRE	ABS + plastique acrylique
POIDS SUPPORTÉ	135 kg
POIDS	1,30 kg
DIMENSIONS	Ø255 x 60mm (replié) Ø255 x 455mm (déplié)



MANUELS
D'UTILISATION
ET FICHES
TECHNIQUES :



ROOLIX

BANDEAU LED 10M À ENROULEUR ET ALIMENTATION SECTEUR

PRIX HT CONSEILLÉ : 106,10 €

201004



PUISSANCE	90W
T° DE COULEUR	6000 K
DIMENSIONS	15 x 7mm (section) 10m (longueur) 410 x 490 x 69mm (support)
HAUTEUR DE POSE	Entre 5 et 10m.
DIMMABLE	Non
MATIÈRE	PVC
DURÉE DE GARANTIE	2 ans
INDICES	IP65 – IK10
FLUX LUMINEUX	10 000 lm (sur 120°)
POIDS	2,200 kg
SUPERFICIE COUVERTE	Entre 160 m ² et 650 m ² (selon hauteur de pose)
T° DE FONCTIONNEMENT	-10°C ~ 40°C
ALIMENTATION	Sur secteur 230V (prise avec 1,5m de câble)
DURÉE DE VIE LED	30 000h*

*Selon données du fabricant des LED



Compact et pratique, idéal pour vos chantiers intérieurs ou extérieurs, il se présente sous forme d'un enrouleur manuel équipé d'une poignée de transport et d'une bandoulière, ce qui facilite son rangement et son déplacement.

Avec ses 10 mètres de bandeau LED ultra-puissant (jusqu'à 10 000 lm), il sécurise efficacement vos zones de travail.

- ▶ Résistant aux flammes
- ▶ Résistant aux UV
- ▶ Résistant aux solvants
- ▶ Résistant à l'eau salée

MANUELS
D'UTILISATION ET
FICHES TECHNIQUES :





TECHLIN

**NOS PROJECTEURS
DE CHANTIER**



Afin de préserver la durée de vie de la batterie, ne pas utiliser ces appareils durant la charge.

LES PROJECTEURS LED COMPACTS RECHARGEABLES

PRIX HT CONSEILLÉ : 24,20 €

63513



TPS DE RECHARGE MOYEN	6h (sur port USB)
AUTONOMIE	2h
BATTERIE	Li-ion 2200mAh / 3,7V
GARANTIE DE LA BATTERIE	6 mois
FIXATION	4 pieds magnétiques inclus
T° DE FONCTIONNEMENT	-20°C ~ 45°C
DURÉE DE VIE LED	50 000h*
PUISSANCE (W)	10 W
FLUX LUMINEUX	700 lm sur 120°
COULEURS (K)	6500
DIMENSIONS	220 x 125 x 135 mm
POIDS	0,400 kg

*Selon données du fabricant des LED



MANUELS
D'UTILISATION ET
FICHES TECHNIQUES :



E-BOO

PROJECTEUR DE CHANTIER LED HYBRIDE 50W

La puissance d'éclairage va dépendre de la puissance de la batterie utilisée. Compatible avec batterie d'outillage portatif.

Adaptateurs fournis - Batterie non fournie

PRIX HT CONSEILLÉ : 174,30 €

401041



CÂBLE SECTEUR	1,5m HO5RNF 3 x 1mm ²
DURÉE DE VIE LED	30 000h*
T° DE FONCTIONNEMENT	-10°C ~ 40°C
PUISSANCE (W)	50 (sur secteur) 30 (selon batterie utilisée)
FLUX LUMINEUX	4000 lm (sur secteur) 2833 lm (selon batterie utilisée)
COULEURS (K)	6 500
DIMENSIONS	319 x 244 x 203 mm
POIDS	2,2 kg

*Selon données du fabricant des LED



+ FOURNI AVEC 4 ADAPTATEURS COMPATIBLES

AVEC LES PLUS GRANDES MARQUES

Dewalt, Milwaukee, Stanley, Black & Decker, Makita et Bosch



BLACK & DECKER
STANLEY



BOSCH



DEWALT
MILWAUKEE



MAKITA

MANUELS
D'UTILISATION ET
FICHES TECHNIQUES :

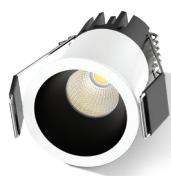




Découvrez nos gammes de solutions conçues pour l'équipement des professionnels exigeants



XETASOLAR propose une large gamme de produits solaires. On y retrouve des appliques murales, bornes extérieures, projecteurs puissants ainsi que des têtes de mât solaires et hybrides, adaptées aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. XETASOLAR allie performance, durabilité et simplicité d'installation pour répondre à tous les besoins d'éclairage extérieur sans contrainte énergétique.



XETALIGHT propose une gamme de spots encastrables conçus pour offrir un éclairage à la fois discret, moderne et performant. Les produits XETALIGHT se distinguent par leur design épuré et leur qualité lumineuse, permettant de sublimer les espaces intérieurs avec efficacité et élégance.



XETAPRIZ propose des solutions de prises électriques pour tous les environnements. Elle propose une gamme complète de prises intérieures et extérieures, incluant des modèles encastrables, des prises de bureau ainsi que des prises de jardin.



XETASOUND propose des solutions de sonorisation, avec une gamme complète de kits sonores encastrés, de systèmes de sonorisation modulaires ainsi que des solutions portables, adaptées à différents usages. Que ce soit pour des installations fixes ou mobiles, XETASOUND offre une expérience audio de qualité, avec des équipements faciles à intégrer et à utiliser.

Toutes nos gammes sont à découvrir sur www.xeta.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Minimum de facturation par commande : 100,00€ HT

FRANCO France Métropolitaine 450,00€ HT

Frais de Port 25,00€ H.T (forfait)

Surcoût transport forfaitaire pour la Corse : 25,00€ H.T par commande

Calculés suivant un barème rapport poids/destination

Sous réserve d'évolution tarifaire de nos prestataires.

Sauf stipulation contraire, précisée par un accord particulier écrit entre les parties, le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente par le seul fait de la commande.

GENERALITES

Les renseignements portés sur les catalogues, prospectus, mailings, tarifs et schémas ne sont donnés qu'à titre indicatif par XETA Sarl qui se réserve le droit d'apporter, à tout moment et sans préavis, toutes modifications. XETA Sarl n'est lié par les engagements pris par nos agents ou représentants qu'autant qu'ils sont acceptés et confirmés par notre Société. Aucune commande n'est considérée comme acceptée par nous, si elle n'est pas acceptée expressément par un document en accusant réception et mentionnant un numéro d'enregistrement.

ETUDES ET PROJET

Sauf s'ils font l'objet d'un contrat de vente, toutes les études et documents quelques soient leurs natures, émis par XETA Sarl restent toujours son entière propriété, et doivent pouvoir lui être rendus sur sa demande. En tout état de cause ils ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite. XETA Sarl n'engage pas sa responsabilité sur les conseils qui peuvent lui être demandés n'entrant pas dans sa compétence normale, limitée aux caractéristiques des produits. En aucun cas, les éventuels schémas de principe théorique ou calculs de dimensionnement qui seraient établis par la société XETA Sarl pour des offres de prix ne peuvent en aucun cas être considérés comme une étude de l'installation à réaliser, cette étude relevant de la mission du maître d'œuvre ou, le cas échéant, de l'entreprise spécialisée.

PRIX

Les prix s'entendent en euro hors taxes, nets de tout escompte. Nos prix sont calculés sur la base des quantités indiquées. L'envoi de tarifs ne constitue pas une offre ferme, nos prix pouvant être modifiés sans préavis, ils sont donc donnés sans engagement et sont ceux en vigueur le jour de livraison. Les modifications apportées aux tarifs des transports, aux tarifs douaniers, au régime fiscal, aux charges légales, au cours des monnaies, etc... sur la base desquelles nos ventes sont effectuées et nos prix établis entraînent d'office lors de la livraison, une répercussion correspondante sur les prix fixés. Les frais d'emballage, de transport et d'enlèvement incombent à l'acheteur pour toute commande inférieure à 450,00€ net HT. Un montant forfaitaire de 25,00€ HT est demandé pour toute commande inférieure à 450,00€ net HT. Pour toute commande expédiée en Corse, un surcoût de transport de 25,00€ H.T sera appliqué. (en plus des frais de port forfaitaires si la commande n'atteint pas le franco). Des frais additionnels de traitement de commande d'un montant de 6,00€ H.T seront facturés systématiquement par commandes traitées et facturées.

DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Conformément au Décret n°2005-829 du 20 juillet 2005, XETA Sarl contribue à la collecte sélective des déchets selon les modalités prévues par l'article 8 III.

A ce titre nous sommes enregistrés comme producteur d'équipements électriques et électroniques au Registre National des Producteurs. L'identifiant unique FR001092_05PV8L attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société XETA Sarl. Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Équipements Électriques et Électroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'ECOSYSTEM.

L'identifiant unique FR001092_06TXI5 attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société XETA Sarl. Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Équipements Électriques et Électroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès de COREPILE.

L'ensemble de nos produits concernés par la DEEE porte un marquage précisant notre identité.

- Produits de catégorie « ménager » au sens du Décret n°2005-829 du 20 juillet 2005, XETA Sarl a délégué à un éco-organisme la responsabilité d'enlever et traiter les déchets de la catégorie "ménager". Dans les conditions de l'article 13 du décret, ces articles sont soumis à un coût d'élimination du déchet (Contribution Environnementale). Ce coût est mentionné sur nos factures. Le distributeur ou l'installateur est en charge de le répercuter, sans aucune modification, jusqu'au client final comme l'impose le décret.

- Autres produits au sens du Décret n°2005-829 du 20 juillet 2005. Pour les autres produits électriques et électroniques non soumis à ce coût unitaire, conformément à l'article 18 du Décret n°2005-829 du 20 juillet 2005, le client assurera le financement et l'organisation de l'élimination des déchets issus de ces équipements dans les conditions définies aux articles 21 et 22 de ce décret. Le client devra être en mesure de nous communiquer les documents prouvant que les obligations définies ont été satisfaites. En cas contraire, XETA Sarl se réserve le droit de demander la réparation de tout dommage qu'il pourrait subir de ce fait. Ces informations sont consultables sur simple demande auprès de notre service commercial.

DELAI ET CONDITION DE LIVRAISON

Nos délais de livraison sont cités à titre indicatif et sans engagement. Ils s'entendent à compter de la date de la réception de la commande. Les retards ne peuvent justifier l'annulation de la commande, ni le paiement de dommages et intérêts, sauf accord exprès. Le vendeur est libéré, de plein droit, de tout engagement relatif aux délais de livraison si les conditions de paiement n'ont pas été observées par l'acheteur ou en présence d'un cas de force majeure ou d'événements tels que : lock-out, grève, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, accidents d'outillage, rebut de pièces importantes en cours de fabrication, interruption ou retard dans les transports ou toute autre cause amenant un chômage total ou partiel pour le vendeur ou ses fournisseurs. Sauf stipulation contraire, la livraison est réputée effectuée départ de nos dépôts, elle entraîne immédiatement la facturation. Le matériel livré et vendu n'est pas repris, sauf accord écrit donné par notre société, et en précisant les conditions, conformément aux dispositions prévues au chapitre REPRISE des présentes conditions générales de vente.

TRANSPORT

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire quels que soient les modes de transport ou les modalités de règlements des prix de transport. Il appartient au destinataire de procéder à la reconnaissance exacte des marchandises à l'arrivée et en cas d'avarie ou de manquants, de sauvegarder ses droits vis-à-vis des transporteurs en effectuant des réserves en temps voulu selon les modalités prévues par la loi. Aucune responsabilité n'est acceptée pour rouille, mouille, avarie ou détérioration quelconque survenant aux marchandises après leur expédition ou mise à la disposition de l'acheteur. Dans le cas d'avarie d'une nature quelconque survenant au cours du transport, il appartient au destinataire d'exercer tout recours contre le transporteur ou l'assureur et ceci dans les délais et les formes d'usage.

PRET

Tout matériel en prêt sera expédié en port dû et facturé. Un avoir sera effectué lors du retour du matériel, ce matériel devra être en état neuf, dans son emballage d'origine,

(prévoir un emballage supplémentaire). Le retour du prêt sera réalisé en port payé par le client.

CONDITION DE PAIEMENT

Conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce, dans sa rédaction issue de la loi n° 2088-776 du 4 août 2008 (LME), aux articles 1226 et 1235 et suivants du Code civil, et sous réserve des éventuels accords interprofessionnels applicables :

- Le paiement a lieu au 30ème jour suivant la date de facturation du matériel, celle-ci étant définie comme la livraison au sens de l'article 5.2 des présentes C.G.V. Toute clause ou demande tendant à fixer ou obtenir un délai de paiement supérieur, sera considérée comme abusive au sens des dispositions de l'article L. 442-6, 4° et 7° du Code de Commerce. Les acomptes sont payables au comptant. Les travaux de réparation, d'entretien, de même que les fournitures supplémentaires ou livrées en cours de montage, sont facturés mensuellement et payables au comptant, nets et sans escompte. La facture mentionne la date à laquelle le paiement doit intervenir, et les paiements sont effectués au siège de XETA Sarl, nets et sans escompte.
- Le paiement s'entend de l'encaissement par XETA Sarl de l'intégralité du montant de la facture, et non de la simple remise d'un titre emportant obligation de payer.
- Tout retard donnera lieu à l'application de pénalités à un taux égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de dix (10) points de pourcentage. Tout professionnel soumis à l'article L.441-6 du code de commerce en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard de XETA Sarl, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40,00€ (montant au 1er janvier 2013). En cas de carence du Client, les sommes mises en recouvrement par voie contentieuse seront majorées de 15%, indépendamment des pénalités de retard précitées et des frais de recouvrement engagés. Le Client ne peut subordonner le paiement à la fourniture de factures répondant à ses exigences non prévues par la législation en vigueur, ou de tout autre document non obligatoire. Les dates de paiement convenues ne peuvent être retardées sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige. Les réclamations ne dispensent pas le Client de régler les factures à leur échéance, et aucune retenue ne peut être effectuée sur le montant des factures de XETA Sarl. En cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en société de son fonds de commerce ou de son matériel par le Client, comme dans le cas où l'un des paiements ou l'acceptation d'une des traites n'est pas effectué à l'échéance, les sommes dues deviennent immédiatement exigibles, quelles que soient les conditions convenues antérieurement. Tout changement important dans la situation financière ou économique du Client, même après exécution partielle des commandes, peut entraîner la révision des conditions de paiement de ces dernières. En cas de non-paiement à l'échéance, XETA Sarl pourra suspendre l'expédition des autres marchandises commandées par le Client sans préjudice de dommages et intérêts éventuels.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des biens vendus ne sera transférée à l'acheteur qu'une fois effectué le paiement intégral du prix. Il est convenu que toutes nos marchandises sont vendues avec réserve de propriété jusqu'au paiement complet du prix. Les risques sont supportés par l'acquéreur à compter de la livraison. Celui-ci doit conserver le matériel en l'état. La vente est résolue de plein droit en cas de non-règlement à l'échéance et les marchandises restituées sans délai. Les acomptes resteront acquis au vendeur et seront imputés : successivement sur la différence de valeur vénale de la marchandise reprise, puis sur les autres

RECLAMATION - ANNULATION DE COMMANDES - REPRISES DE MATERIELS

Réclamations: Les réclamations concernant le transport doivent être faites suivant les règles d'usage auprès du transporteur avec un double envoyé à nos services. Les réclamations concernant les quantités ne sont recevables que si elles sont formulées par écrit, dans les huit jours de l'arrivée de la marchandise à destination et, bien entendu, avant toute transformation ou installation. Les réclamations concernant la qualité ne sont recevables que si elles sont formulées par écrit, dans les quinze jours de l'arrivée de la marchandise à destination. En cas de réclamation reconnue par nous comme justifiée, notre responsabilité est limitée au remplacement de la pièce reconnue défectueuse, sans qu'il puisse n'être demandé aucune indemnité à quelque titre que ce soit. La marchandise faisant l'objet d'un remplacement devra être retournée en totalité dans nos locaux, les frais de port étant à la charge de l'acheteur, sauf stipulation contraire.

Annulation de commande

Toute annulation de commande par le client engage sa responsabilité et l'oblige au moins à prendre livraison du matériel fabriqué et à nous indemniser de nos débours et gains manqués, pour le matériel en cours de fabrication. En cas de changement dans la situation de l'acheteur et, notamment, en cas de décès, d'incapacité, de dissolution ou de modification de société, d'hypothèque de ses immeubles, de mise en nantissement de son fonds de commerce, etc., la société XETA Sarl se réserve le droit, même après exécution partielle d'une commande, d'exiger des garanties ou d'annuler le solde des commandes en carnet au nom de l'acheteur en question.

Reprise de matériel

Les appareils fabriqués à la commande ne sont ni repris, ni échangés. Les appareils standards stockés par la société XETA Sarl ne sont repris qu'exceptionnellement, s'ils sont dans leur état initial, à 70% de leur valeur et après accord écrit de la société XETA Sarl. Dans tous les cas, l'expédition du matériel à reprendre incombe à l'acheteur

GARANTIES

La garantie prend effet à compter de la date de livraison portée sur le bon de livraison.

Nos matériels sont garantis 1 an pièces et main-d'œuvre à compter de la date de la facture, les blocs optiques de lecteurs CD, les piles et batteries ne sont pas garanties.

Les frais d'expédition, de transport ou d'éventuel frais d'emballage entre le lieu d'utilisation et notre service technique SAV restent à la charge du propriétaire ou du revendeur mais ne seront en aucun cas à la charge de la société XETA Sarl. Dans le cas où cette clause ne serait pas respectée, le retour sera effectué en port dû.

La garantie couvre l'échange des pièces défectueuses et la main-d'œuvre dans nos ateliers, à l'exclusion de l'échange complet d'un appareil, et de réexpédition selon les modalités en vigueur. Les travaux résultant de l'obligation de garantie sont effectués dans nos ateliers après que l'acheteur ait renvoyé à celui-ci le matériel défectueux aux fins de réparation ou de remplacement. Les pièces de remplacement sont garanties dans les mêmes termes et conditions que le matériel d'origine.

Les clauses de garantie sont obligatoirement caduques dans le cas d'une mauvaise utilisation ou de modification par l'acheteur

Toute garantie est exclue pour des incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure, ainsi que pour les remplacements ou les réparations qui résulteraient de détériorations ou d'accidents provenant de négligence, défaut de surveillance et d'utilisation défectueuse de ce matériel.

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de ces dispositions, l'acheteur doit aviser le vendeur, sans retard et par écrit, des vices qu'il impute au matériel et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci. Il doit donner au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède ; il doit en outre s'abstenir, sauf accord exprès du vendeur, d'effectuer lui-même ou de faire effectuer par un tiers la réparation. La responsabilité du vendeur est strictement limitée aux obligations ainsi définies et il est de convention expresse que le vendeur ne sera tenu à aucune indemnisation, y compris pour dommages immatériels ou indirects tels que notamment manque à gagner, perte d'utilisation ou de revenu, réclamation de tiers, ...

RESPONSABILITE

Nous ne pouvons être tenus pour responsables d'une inadéquation des produits commandés avec l'utilisation particulière envisagée, ni de tout incident ou tout dommage résultant d'un usage anormal ou non conforme du produit.

En aucun cas nous ne prenons à notre charge les frais ou préjudices résultant de l'alinéa précédent, ni ceux résultant du retard ou du défaut d'exécution d'un travail.

CONTESTATION

Pour toutes opérations, les tribunaux de Chambéry sont seuls compétents, nonobstant toutes clauses contraires ou toutes modalités de paiement.

XETA
LIGHT

XETA
SOLAR

XETA
SOUND

XETA
PRIZ

XETA SON
LUMIERE
EQUIPEMENT

Tous les produits des gammes
Xeta Light, Sound et Techline
sont disponibles sur

www.xeta.fr

SERVICE ADV
adv@xeta.fr



SERVICE COMPTABILITÉ
compta@xeta.fr



SERVICE LOGISTIQUE
commande@xeta.fr
logistique@xeta.fr



185 B - Route des Artisans
73330 DOMESSIN



04 79 44 13 84